

COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DÉCEMBRE 2020

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du CGCT.

L'An deux mille vingt, le huit décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 02/12/2020, s'est réuni à 20h00 à la mairie, sous la présidence de Monsieur LANDAIS Bernard, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : MM. LANDAIS Bernard, BONNEAU-NICOLAU MASO Pierre, GABORIEAU Émilie, JAULIN Gilles, JOUIN Marie-Claire, CADOUDAL Jean-Pierre, BOUFFLERS Jean-François, PHELIPPEAU Annie, MARREL Yannick, CARTERON Nadège, VANDENBUSSCHE Sandra, FARDIN Myriam, MUSTIÈRE Christelle, THOMAS Julien, RENARD Leslie, BRECHOTTEAU Anthony.

Absents excusés : M. MARTIN Franck, M. GODIN Jacky, Mme MORIN Natacha

Pouvoirs : M. MARTIN Franck à M. BONNEAU-NICOLAU MASO Pierre,
M. GODIN Jacky à M. LANDAIS Bernard,
Mme MORIN Natacha à Mme GABORIEAU Émilie.

A partir de 21H25, départ de M. BOUFFLERS Jean-François qui donne son pouvoir à M. CADOUDAL Jean-Pierre.

A partir de 22H10, départ de Mme VANDENBUSSCHE Sandra qui donne son pouvoir à Mme CARTERON Nadège.

Secrétaire de séance : M. JAULIN Gilles.

ORDRE DU JOUR :

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE, à l'unanimité, la Décision Modificative N°1/2020 budget Assainissement présentée par Monsieur le Maire et l'AUTORISE à signer tout document en lien avec ce dossier.
- RETIENT, à l'unanimité, l'offre concernant le projet d'un emprunt de 200 000,00 €, sur 10 ans, du Crédit Agricole, avec un taux fixe de 0,41 % et des frais de dossier de 150,00 €. AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.
- AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental – service Agence Routière Départementale (ARD) concernant les projets de travaux d'aménagement d'un cheminement Rue du Stade et d'un sentier piétonnier au Virage de la Route du 8 Mai, au titre des Amendes de Police 2021. AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- FIXE, à l'unanimité, les tarifs 2021 de location de la Salle des Fêtes :

a) location de la salle aux particuliers :

Type de manifestation	Tarif
Vin d'honneur	110 € + KW consommés
Repas familial + cuisine + vaisselle	275 € + KW consommés
Repas familial sans cuisine	150 € + KW consommés
Lendemain ou bal	110 € + KW consommés
Forfait ménage	100 €

b) location aux associations locales :

Type de manifestation	Tarif
Dîner dansant sans cuisine	150 € + KW consommés
Bal sans repas	110 € + KW consommés
Concours divers, théâtre	85 € + KW consommés

Cuisine vaisselle	85 € + KW consommés
Réunion, AG, banquet, vin d'honneur, arbre Noël	gratuit
Forfait ménage	100 €

c) location de la salle aux particuliers domiciliés hors Champagné-les-Marais :

Type de manifestation	Tarif
Vin d'honneur	160 € + KW consommés
Repas familial + cuisine + vaisselle	340 € + KW consommés
Repas familial sans cuisine	180 € + KW consommés
Lendemain ou bal	160 € + KW consommés
Forfait ménage	100 €

Une location gratuite par an sauf consommation électrique est accordée aux associations locales. AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.

➤ **FIXE**, à l'unanimité, les tarifs 2021 des photocopies :

Documents	Tarifs
Copie (la feuille A4 et A3) en noir et blanc	0,20 €
Copie (la feuille A4 et A3) en couleur	0,50 €
Impression (la feuille A4 et A3) en noir et blanc	0,50 €
Impression (la feuille A4 et A3) en couleur	0,50 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.

➤ **APPROUVE**, à l'unanimité, la convention d'objectifs avec le Département de la Vendée concernant la mise en œuvre des moyens nécessaires pour le développement et l'amélioration des services de la bibliothèque, pour une période de 5 ans et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.

➤ **APPROUVE**, à l'unanimité, la convention avec les médiathèques de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, concernant le prêt de documents, pour une durée de 3 ans et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.

➤ **SOLLICITE**, à l'unanimité, l'adhésion de la Commune au service de médecine préventive proposée par le Centre de Gestion de la Vendée, AUTORISE Monsieur le Maire à conclure la convention correspondante d'adhésion au service de médecine préventive et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.

● **DIA/DPU** présentées : 36/2020 5 Bis Chemin de la Chatenaise ; 37/2020 3 Rue de la Traverse ; 38/2020 3 Bis Place G. Clemenceau et 39/2020 Rue des Maréchalles.

➤ Prochaine réunion du Conseil Municipal le mardi 12 janvier 2021 à 20h00.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h35.

Affiché le 15/12/2020.

Le Maire,
Bernard LANDAIS.